

Dates limites de l'assurance agricole pour les céréales, le maïs-grain, les oléagineux et les légumineuses- 2022

Le 1^{er} mai	Demande d'adhésion
Le 25 mai	Date limite d'ensemencement (maïs-grain)
Le 5 juin	Date limite d'ensemencement (céréales, oléagineux et légumineuses)
Le 30 juin	Rapport de la superficie assurée Tranche initiale de prime
Le 31 août	Reliquat de la prime
Le 1^{er} octobre	Date limite de récolte (céréales et pois de grande culture)
Le 15 octobre	Date limite de récolte (canola)
Le 31 octobre	Date limite de récolte (soya)
Le 15 novembre	Date limite de récolte (maïs-grain)
Le 30 novembre	Rapport de production
Le 20 décembre	Avis de sinistre